

# TECHNICIEN VOIRIE

Offre n° O063230501042566

Publiée le 22/05/2023



## Synthèse de l'offre

**Employeur :** COMBRAILLES SIOULE ET MORGE

21-23 rue victor mazuel

63410 Manzat

**Site web de l'employeur :** <http://combrailles-sioule-morge.fr>

**Lieu de travail :** Manzat

**Poste à pourvoir le :** 01/10/2023

**Date limite de candidature :** 21/06/2023

**Type d'emploi :** Emploi permanent - création d'emploi

### Motif de vacance du poste

Poste créé suite à un nouveau besoin

**Nombre de postes :** 1

## Détails de l'offre

**Famille de métiers :** Voirie et infrastructures > Entretien et exploitation en voirie et réseaux divers

**Grade(s) recherché(s) :** Technicien

Technicien principal de 1ère classe

Technicien principal de 2ème classe

**Métier(s) :** Chargé ou chargée de réalisation de travaux voirie et réseaux divers

**Ouvert aux contractuels :** Oui , à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-14 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste dans l'attente de recrutement d'un fonctionnaire. Le contrat proposé ne peut excéder un an, renouvelable dans la limite d'une durée totale de 2 ans.

**Temps de travail :** Temps complet, 1607 heures annuelles

**Expérience souhaitée :** Confirmé

### Descriptif de l'emploi :

Sous la responsabilité de la Directrice des Services Fonctionnels, au sein d'une équipe multidisciplinaire, il contribue à la gestion des opérations de voirie, sur le territoire communautaire.

Conditions d'exercice des fonctions et contraintes inhérentes au poste :

- Il peut intervenir sur tout le territoire intercommunal, nombreux déplacements y compris hors territoire
- Horaires irréguliers, en fonction des obligations du service
- Disponibilité lors d'opérations et d'évènements exceptionnels

Relations fonctionnelles :

- Echanges permanents avec le DGS, la Directrice des services fonctionnels et d'autres services : Finances- Marchés publics, développement local
- Relations avec les élus / habitants / utilisateurs des services
- Relations avec les concessionnaires, entreprises, bureaux d'études
- Relations avec d'autres services intervenants : dont ceux du département, ou les services techniques des communes.

Bureau basé à Combronde

Permis B exigé

**Missions / conditions d'exercice :**

Les missions principales sont les suivantes :

- La conception des projets de voirie
- Les dessins des plans d'avant-projet
- Réalise les levés topo si nécessaire
- Chiffre les coûts (détails estimatifs)
- Les dossiers de demande de subvention
- Rédige les pièces techniques du DCE
- Analyse les offres
- Le suivi des chantiers, visa situation paiements
- Conseil technique tout au long de l'année (problèmes ponctuels, de mise en sécurité, d'écoulements eaux pluviales chez riverains,....)
- Suivi des enveloppes voirie par commune
- Analyse trafic routier : pose matériel, extraction et analyse résultats
- Au besoin coordination avec les concessionnaires réseaux
- Déclaration de chantier (DT) nécessaire pour que les entreprises demandent leur DICT
- Devis et bons de commandes dépenses de fonctionnement
- Suivi du matériel mutualisé (radar pédagogique, plaque vibrante,...)
- Devis et bons de commandes petits travaux d'investissement
- Constitution des dossiers amende de police, bons de commandes et suivi des travaux
- L'instruction des autorisations d'occupation de la voirie (pour partie)
- Alignements : implantation topographique d'alignement
- La coordination des projets de RD en agglomération
- Suivi du Plan de Mise en Accessibilité de la voirie et des espaces publics

**Profils recherchés :**

Savoir :

- Pathologies des chaussées, diagnostic, méthodes d'auscultation
- Rôles, missions et compétences des acteurs (MOA, AMO, MOE) et des partenaires techniques
- Identification des missions du maître d'œuvre, choix du maître d'œuvre, choix du mode de dévolution des marchés de travaux
- Diagnostic de la voirie, mise en évidence des contraintes, proposition de procédés et techniques innovantes dans le cadre du développement durable
- Géologie et mécanique des sols (géotechnique)

- Techniques de génie civil
- Matériaux traditionnels et contemporains et techniques de mise en œuvre
- Mécanique des fluides, hydraulique appliquée
- Mécanique des structures (résistance des matériaux, béton armé et précontraint, structures métalliques, contrôles et mesures)
- Ingénierie et méthodes de conduite de projet
- Constitution d'un DCE
- Utilisation des matériels de topographie informatisés et de CAO

Savoir-faire :

- Communication : s'exprimer clairement,
- Conserver neutralité et objectivité face aux situations,
- Possède des qualités relationnelles, capacité à travailler en équipe,
- Sens de l'initiative et de l'organisation, autonomie et rigueur, esprit d'analyse et de synthèse,
- Maîtrise de l'outil informatique et bureautique,
- Organiser et gérer son temps et les priorités
- Être force de propositions auprès des élus et des membres des commissions thématiques
- Représentation de la collectivité auprès des acteurs locaux et des partenaires institutionnels

Qualités et aptitudes requises (" savoir-être ") :

- Respect de l'autorité hiérarchique,
- Initiative, disponibilité et adaptabilité,
- Capacité à travailler en transversalité et en équipe
- Qualités relationnelles, pédagogie
- Obligation de réserve : respecter une certaine retenue dans les opinions exprimées en public,
- Discrétion et secret professionnel,
- Disponibilité, sens du service public, savoir rendre compte

## Contact

**Contact :** 0473869919

**Informations complémentaires :**

Adresser lettre de motivation manuscrite et CV, avant le : 16 juin 2023  
à Monsieur le Président de Combrailles, Sioule et Morge ☐ 21-23 Rue Victor Mazuel 63 410 MANZAT

Pour tout renseignement : contacter ou Peggy MAZEYRAT, Directrice Générale Adjointe en charge des « services fonctionnels » ou Monsieur Sébastien LEVITRE, Directeur Général des Services

**Page de candidature en ligne :** <http://www.emploi-territorial.fr/candidature/o063230501042566-technicien-voirie>

## Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.